

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 17 mars 2021

Commission fédérale pour la qualité

Les soins de longue durée doivent être adéquatement pris en compte au sein de la Commission pour la qualité

Le Conseil fédéral a nommé les membres de la Commission pour la qualité. Ils seront notamment chargés de le conseiller pour développer la qualité des soins. Aussi incompréhensible que cela puisse paraître, il n'a pas été tenu compte des institutions de soins de longue durée dans la composition de cet organe. Des aspects essentiels à une compréhension globale de la qualité ne seront donc pas couverts. CURAVIVA Suisse et senesuisse demandent instamment au Conseil fédéral et à la Commission fédérale pour la qualité d'intégrer de façon adéquate le point de vue opérationnel sur les soins.

Le Conseil fédéral veut améliorer la qualité et l'économicité dans le domaine de la santé ; parallèlement à la modification de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal), il a instauré une Commission fédérale pour la qualité chargée de le conseiller en termes de développement de la qualité des soins. Alors que l'OAMal prévoit d'attribuer quatre des quinze sièges de la Commission aux prestataires, le Conseil fédéral n'a pas pris en considération les quelque 1600 établissements qui fournissent des soins stationnaires de longue durée lors du choix des membres de cette Commission. Ceci alors même qu'en raison de son importance systémique, le domaine des soins de longue durée a un droit légitime à une représentation appropriée, et que ses prestataires avaient présenté d'excellentes candidatures.

Une expertise dans le domaine des soins de longue durée est indispensable pour le travail de la Commission

Les homes et les établissements médico-sociaux assument un rôle et une mission à part dans l'ensemble du système de santé : ils offrent un lieu de vie aux personnes qui leur sont confiées. La qualité des soins y nécessite une approche beaucoup plus globale et multidimensionnelle que lorsqu'il est question de courts séjours hospitaliers. De ce fait, il est indispensable que le point de vue des directions de ces établissements soit représenté au sein de la Commission fédérale pour la qualité.

La seule perspective de la profession infirmière ne suffit pas. Elle est sans nulle doute importante, mais l'angle d'approche diffère de celui des institutions. La qualité dans le

domaine de la santé doit être conçue dans une optique plus vaste qui englobe les aspects pratiques du quotidien des établissements. La commission ne peut que tirer profit du savoir-faire des institutions en la matière. CURAVIVA Suisse et senesuisse demandent donc que la Commission reconnaisse l'importance du point de vue opérationnel des soins de longue durée et en tienne adéquatement compte dans ses travaux. À cette fin, les deux associations se sont déjà adressées directement au Conseil fédéral et à la Commission.

Contact : CURAVIVA Suisse, Media Relations
media@curaviva.ch, 031 385 33 48

senesuisse, Christian Streit, directeur
chstreit@senesuisse.ch, 031 911 20 00

CURAVIVA Suisse est l'association de branche nationale des institutions au service des personnes ayant besoin d'assistance. En tant qu'association nationale, CURAVIVA Suisse défend les intérêts et les positions de ses membres au niveau fédéral, soit 2'600 homes et institutions sociales destinés aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ainsi qu'aux enfants et adolescents. En apportant un soutien actif à ses membres, CURAVIVA Suisse s'engage pour créer les meilleures conditions possibles pour les collaborateurs et, en conséquence, une qualité de vie élevée pour les résidents de ses institutions membres. www.curaviva.ch

senesuisse représente les intérêts de plus de 400 établissements dans le domaine des soins de longue durée. En notre qualité d'association intervenant dans la prise en charge des personnes âgées, nous nous engageons pour la qualité de l'assistance et la grande diversité des offres. En tant que pays aisé, nous devrions offrir des soins, une prise en charge et une infrastructure de la meilleure qualité qui soit aux personnes âgées. www.senesuisse.ch